

Réf: Dossier 467877

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE NOUVELLE VISION PLUS »

Siège Korhogo, Koni, KORHOGO-KONI, Lot 0, Ilot
181

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/02/2023 reçus par Me ASSALE TANOHO JEAN-MARIE, Notaire, enregistrés, le 21/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE NOUVELLE
VISION PLUS »

Objet : LA CREATION, L'INSTALLATION, L'ACQUISITION,
LA CESSION, LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE TOUS
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE,
SCOLAIRE, SECONDAIRE, SUPERIEUR, TECHNIQUE,

TOUTES PRESTATIONS DE SERVICE DANS LE
CADRE DU PRESENT OBJET SOCIAL

LA PRISE DE PARTICIPATION SOUS TOUTES SES
FORMES DANS TOUTES ENTREPRISES ET SOCIETES
IVOIRIENNES OU ETRANGERES AYANT UN OBJET SIMILAIRE
OU CONNEXE, ET DANS TOUTES ENTREPRISES
INDUSTRIELLES OU COMMERCIALES

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS
COMMERCIALES, FINANCIERES, MOBILIERES,
IMMOBILIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL CI-DESSUS ET
SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Korhogo, Koni, KORHOGO-KONI, Lot 0, Ilot
181

Dirigeant(s) M BAMBA SOUMAILA (GÉRANT), M SORO KOLO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-KGO-2023-B-286 du 19/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

